

**DEPARTEMENT DES VOSGES - CANTON DE LA BRESSE
COMMUNE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE (88 290)**



République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE n°59/PM/2026

**OBJET : REGLEMENTATION BAIGNADE
BASE DE LOISIRS DU LAC DE LA MOSELOTTE**

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept août 2026,

Le Maire de la Commune de Saulxures-sur-Moselotte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L. 2212.1 et suivants,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.25 et L.25.3,

Vu le décret n°62-13 du 8 janvier 1962 relatif au matériel de signalisation utilisé sur les plages et lieux de baignade,

Vu le décret n°81.324 du 7 avril 1981 modifié par le décret du 20 septembre 1991 fixant les normes d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines et aux baignades aménagées,

Vu l'article R 610.5 du Code Pénal,

Vu l'avis de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales en date du 26 juillet 1996,

Considérant l'analyse sanitaire transmise par l'ARS en date du 17 août 2026, qui présentent des non-conformités qui ne garantissent plus la sécurité sanitaire de l'eau de la base de loisirs ;

Considérant la demande de fermeture de la baignade par l'ARS en date du 17 août 2026 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La baignade et les activités nautiques **sont suspendues et strictement interdites** à compter du 17 août 2026 au plan d'eau de la Base du Loisirs du Lac de la Moselotte, jusqu'à nouvel ordre.

Outre la baignade, cette interdiction concerne l'ensemble des activités nautiques à savoir aquafly, aquajump, pédalos, paddles, kayak.

ARTICLE 2 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire de la commune de SAULXURES SUR MOSELOTTE et Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de SAULXURES SUR MOSELOTTE, seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie a été transmise à M. Le Préfet.



Erik GRANDEMANGE

Erik GRANDEMANGE
2026.08.17 19:02:35 +0200
Ref:11595490-17509125-1-D
Signature numérique
le Maire